



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pakistan

Question écrite n° 86238

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les inondations qui sont durement affecté le Pakistan. Il désire connaître l'action que la France désire mener en faveur des populations touchées.

Texte de la réponse

Le Pakistan a fait face en août 2010 aux pires inondations de son histoire : 1 600 morts, 20 millions de personnes affectées, 43 Mds \$ de dégâts, selon le gouvernement pakistanais. En réponse à cette crise, la France a apporté une aide financière de 1,3 Meuros en faveur des sinistrés (subventions à des organisations internationales et à des ONG). À cette aide financière peut s'ajouter 1,8 Meuros d'aide en nature (envois de cinq avions avec plus de 200 tonnes de matériel humanitaire : médicaments, couvertures, bâches, tentes et stations de potabilisation d'eau) et en ressources humaines (un expert détaché auprès du programme alimentaire mondial, PAM), soit un volume total d'aide de 3,1 Meuros (1,3 Meuros d'aide financière et 1,8 Meuros d'aide en nature). La solidarité de la France s'est également exprimée par sa contribution à l'Union européenne. La Commission européenne s'est particulièrement mobilisée par l'intermédiaire de son office d'aide humanitaire, ECHO, et a engagé 150 Meuros (à la fin 2010) pour aider le pays à faire face à cette catastrophe naturelle. Ces fonds ont été alloués aux agences des Nations unies sur place et à plusieurs ONG. Considérant les répercussions de long terme de cette catastrophe, la France s'attache à mettre en oeuvre rapidement des projets structurants pour le développement du pays, notamment dans les secteurs de l'eau et de l'efficacité énergétique.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86238

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2010, page 8655

Réponse publiée le : 20 décembre 2011, page 13273